

Obtention d'un diplôme



Heidi Leigh Dukaine

5 juin 2005

Université de Ottawa

Baccalauréat en sciences sociales,
licence en récréologie

Tu peux être fier de ton engagement et des nombreux efforts que tu as fournis, nous sommes fiers de partager avec toi cette étape importante que tu as franchie avec détermination, persévérance, sans jamais abandonner.

Félicitations !

Tu réussiras dans tout ce que tu entreprendras. Aucuns parents ne pourraient être plus fiers que nous le sommes!

Ces fiers parents, Anne-Marie Despeigney & Richard Dukaine et ton futur mari Paul Simon

La collision mortelle à Godmanchester fait une deuxième victime

Patrice Laflamme

La collision à la suite de laquelle un homme a perdu la vie le samedi 4 juin en fin d'après-midi à l'angle de la montée Seigneuriale et du chemin New Erin Godmanchester a finalement fait une deuxième victime six jours plus tard.

Selon ce qu'a rapport le journal Saint-François la semaine dernière, Chantal Faubert, une résidente de Valleyfield âgée de 33 ans, a succombé à ses blessures subies lors de l'accident. La jeune femme avait été grièvement blessée lorsqu'un automobiliste a frappé une moto dans laquelle elle et son compagnon prenaient place.

Selon l'enquête menée par le détachement du Haut Saint-Laurent de la Sûreté du Québec de la MRC, le conducteur de la voiture avait omis de faire

un arrêt obligatoire à cette intersection, ne laissant aucune chance aux occupants de la motocyclette qui s'apprêtait à passer devant le véhicule.

Gravement blessée, la dame a été transport à l'hôpital. Elle avait notamment subi un traumatisme crânien lors de l'impact et en dépit des soins prodigués par les médecins traitants, elle est morte six jours plus tard. Son copain, Richard Allen, un citoyen de Saint-Louis-de-Gonzague âgé de 36 ans, est décédé sur le coup.

L'automobiliste, un jeune homme de dix-huit ans demeurant à Greenfield Park, a été arrêté par les policiers dépêchés sur place. Le jeune homme a dû subir un alcootest qui s'est avéré positif. L'individu pourrait être accusé de conduite avec des facultés affaiblies ayant causé la mort.